

## Portail Bretagne Santé Autonomie



Un groupe de travail sur l'autonomie a été mis en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et réunit de nombreux partenaires : conseils départementaux, pilotes MAIA, URPS médecins libéraux, CISS... L'un de ses objectifs est de mettre à disposition des informations sur l'offre de santé et médico-sociale de la région.

Ce groupe a acté la création d'un **site web d'information et d'orientation régional** au profit du grand public. Ce site en cours de création se nomme le portail **Bretagne Santé Autonomie**.

### Les objectifs du portail Bretagne Santé Autonomie

Ce portail permettra **d'identifier et de localiser l'offre de santé et d'accompagnement au sein du territoire breton** au profit du grand public pour toutes thématiques confondues.

Ainsi, les internautes pourront accéder à un **service de recherche de professionnel de santé ou d'établissement sanitaire ou médico-social**. La recherche sera affinée grâce à la **géolocalisation de l'offre**.

Le portail Bretagne Santé Autonomie regroupera par ailleurs toutes les **informations utiles** (numéros d'urgence, conseils sur les prises en charge...) et reliera les internautes aux **acteurs locaux** (MAIA, réseaux de santé, maisons et pôles de santé...)

### Déroulement du projet

Ce projet est porté par l'ARS Bretagne, avec l'appui de ses partenaires. Le GCS e-Santé Bretagne intervient en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage et copilote du projet.

Ce portail d'information est directement lié à celui d'**annuaire régional métier**. En effet, le module de recherche de professionnel ou de structure se base sur l'annuaire métier, qui croise divers référentiels et dont les informations sont mises à jour par les professionnels de santé.

La première étape repose sur la traduction de l'**expression de besoins** en cahier des charges. Elle a été réalisée conjointement par le GCS e-Santé Bretagne et l'ARS.

Une fois le prestataire choisi, le GCS e-Santé Bretagne coordonnera la création et la mise en ligne du site.

### Acteurs du projet

Comité de pilotage

- ARS Bretagne
- GCS e-Santé Bretagne
- Représentants du secteur médico-social
- Représentants du secteur libéral
- Représentants des usagers
- Représentants de la Sécurité sociale
- Conseils départementaux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et du Morbihan

**Contact** : Gwénaëlle Le Garrec, 02 96 33 59 07